



HAL
open science

Doctorants internationaux en temps de mobilité contrainte. Vécus différenciés selon le genre

Magali Ballatore, Jean-Baptiste Bertrand

► To cite this version:

Magali Ballatore, Jean-Baptiste Bertrand. Doctorants internationaux en temps de mobilité contrainte. Vécus différenciés selon le genre. Les femmes dans l'enseignement supérieur : une (r)évolution inachevée, 21, , pp.55-69, 2023, 10.4000/books.cereq.3416 . hal-04336216

HAL Id: hal-04336216

<https://amu.hal.science/hal-04336216>

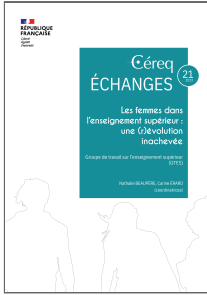
Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



Nathalie Beaupère et Carine Érard (dir.)

Les femmes dans l'enseignement supérieur : une (r)évolution inachevée
Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)

Céreq

Doctorants internationaux en temps de mobilité contrainte. Vécus différenciés selon le genre

Magali Ballatore et Jean-Baptiste Bertrand

DOI : 10.4000/books.cereq.3416

Éditeur : Céreq

Lieu d'édition : Marseille

Année d'édition : 2023

Date de mise en ligne : 1 décembre 2023

Collection : Céreq Échanges

EAN électronique : 9782111724495



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2023

Référence électronique

BALLATORE, Magali ; BERTRAND, Jean-Baptiste. *Doctorants internationaux en temps de mobilité contrainte. Vécus différenciés selon le genre* In : *Les femmes dans l'enseignement supérieur : une (r)évolution inachevée : Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES)* [en ligne]. Marseille : Céreq, 2023 (généré le 03 décembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cereq/3416>>. ISBN : 9782111724495. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cereq.3416>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Doctorants internationaux en temps de mobilité contrainte. Vécus différenciés selon le genre

*Magali Ballatore, Jean-Baptiste Bertrand **

Introduction

La recherche, dès la création des premières universités européennes au Moyen Âge et des premiers diplômes afférents, a eu un caractère international, notamment par les déplacements internationaux et/ou les échanges épistolaires entre savants de différents pays, mais aussi par les pérégrinations étudiantes de l'élite de l'époque (Charle & Verger, 2012). En outre, la thèse et le doctorat ont coexisté sous différentes formes et durées en Europe, jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Picard, 2020). Le premier doctorat a été décerné à Paris en 1150, mais il a fallu attendre le début des années 1800 pour que le diplôme acquière son statut contemporain de titre universitaire le plus élevé. Au XIX^e donc et surtout au XX^e siècle, à travers la participation à des conférences ou des séjours de recherche, des terrains à l'étranger, de nombreux doctorants ont commencé à inscrire leur recherche dans un espace global (Meyer, Kaplan & Charum, 2001). La circulation des idées s'est développée également par la diffusion à grande échelle de revues scientifiques, même si elle a d'abord pris la forme de la circulation de textes. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, un nouveau type d'élite scientifique transnationale a émergé (Dubois, Gingras & Rosental, 2016). Ainsi, aujourd'hui beaucoup de formations doctorales des universités de pays dits « développés » regroupent de nombreux jeunes chercheurs provenant d'autres pays, qui par ailleurs sont aussi de plus en plus souvent des femmes, contrairement aux siècles passés. Les doctorants et les doctorantes sont ainsi plus susceptibles que les autres étudiants de l'enseignement supérieur de partir étudier ou faire de longs séjours à l'étranger. En moyenne, dans les pays de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 22 % des étudiants inscrits en doctorat sont des étudiants internationaux ou étrangers¹, contre 13 % au niveau du master et 4 % au niveau de la licence. Pour notre enquête empirique que nous présentons en détail dans l'encadré ci-dessous, nous avons utilisé la définition suivante du « doctorant international », plus précise que celle de l'OCDE : doctorants présents depuis au moins 1 an en France à la date de passation du questionnaire, qui sont nés et ont poursuivi une partie de leur scolarité primaire ou secondaire ailleurs qu'en France, et dont les parents n'ont pas la nationalité française.

Malgré la forte présence de doctorants internationaux en France, nous avons observé qu'en sociologie des migrations et de l'éducation, en dépit de nombreux témoignages sur les réseaux sociaux, des manuscrits écrits par les protagonistes eux-mêmes (Combes, 2022), des statistiques construites par des revues ou organismes scientifiques (Woolston, 2019 ; Nature Research, 2019), peu de recherches portent sur cette population des universités. Elle éprouve pourtant directement et indirectement les conséquences des réformes néo-libérales entreprises dans l'enseignement supérieur et des politiques migratoires, évoquées dans ce numéro (Beaupère *et al.*) depuis plusieurs décennies, qui font la part belle à la concurrence et à l'internationalisation des formations (Croché, 2010 ; Ballatore, 2012 ; Ballatore, 2017). Les doctorants, parmi l'ensemble des étudiants et des étudiantes, semblent les plus enjoints de se constituer un fort « capital culturel de type international² » (Draelants & Ballatore 2014). Avec l'arrivée de la pandémie du Covid-19 et de ses modes de gestion restreignant les mobilités, l'injonction à la mobilité géographique (Courty, 2015) quelque peu contradictoire a

* Aix-Marseille Univ, CNRS, Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, Aix-en-Provence.

¹ L'OCDE utilise la définition suivante d'étudiant international : « Les étudiants internationaux sont ceux qui ont reçu leur formation antérieure dans un autre pays et qui ne résident pas dans leur pays d'études actuel. Lorsque les informations sur les étudiants internationaux ne sont pas disponibles, les étudiants étrangers [...] peuvent être utilisés comme proxy. » <https://data.oecd.org/fr/students/etudiants-en-mobilite-internationale.htm>.

² On peut définir un capital culturel international en mobilisant les trois états du capital culturel définis par Pierre Bourdieu (1979). Sous sa forme incorporée, il se réfère à un habitus cosmopolite, une attirance pour les autres cultures et une aisance dans les relations avec les étrangers.

conduit à valoriser une nouvelle forme de mobilité, virtuelle, notamment dans les programmes européens³ et dans les alliances universitaires internationales.

Des recherches plus approfondies sont donc nécessaires sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur, car elle est un processus en constante évolution, qui répond à des intentions et des politiques explicites, à des contextes institutionnels, nationaux et régionaux spécifiques, et à des circonstances changeantes, dont la pandémie est un élément crucial (de Wit, 2021 ; de Wit & Altbach, 2021). Nous avons ici fait l'hypothèse que l'interdiction de certains déplacements (sauf autorisations, procédures de certification), popularisée dans les médias par l'expression « confinement de la population » en France, a affecté particulièrement et différemment cette population des doctorantes et doctorants internationaux, étant données les procédures administratives auxquelles ils étaient déjà soumis, pour accéder au territoire français et l'importance que revêt le fait d'avoir des expériences « internationales » à ce niveau de formation. Cette mesure sanitaire mise en œuvre pour la première fois du 17 mars au 11 mai 2020, accompagnée de la fermeture des établissements scolaires et universitaires, puis le second « confinement », qui a eu lieu du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020, fait partie d'un ensemble de politiques de limitation des contacts humains et des déplacements en réponse à la pandémie de Covid-19, dont nous avons tenté de saisir l'impact sur une population de doctorants fortement internationalisée.

Dans cet article, nous essayons de répondre à la question suivante : qui sont les doctorantes et les doctorants internationaux aujourd'hui en France et de quelle manière leurs expériences, leurs conditions de travail ont été affectées par la pandémie et ses modes de gestion ? Nous tentons, ce faisant, de mettre à jour des inégalités sociales renouvelées (inégalités de financement, de possibilité de mobilité, de déplacement, d'accompagnement, de soutien, etc.), en fonction du genre notamment, mais aussi en fonction des origines sociales, géographiques et disciplinaires. Dans une première partie, une fois posé le cadre historique et sociopolitique de la mobilité doctorale, nous analyserons les « chiffres » de la mobilité dans l'enseignement supérieur, sans faire l'impasse de leur mise en perspective par rapport à l'évolution parallèle de la population étudiante mondiale. Ce faisant, nous analysons les temporalités et les motivations des doctorantes et doctorants qui choisissent comme destination la France. Dans une seconde partie, nous étudierons la situation effective dans laquelle se sont retrouvé·e·s les doctorantes et doctorants internationaux en France, en mettant la focale sur les orientations différenciées, la socialisation différentielle selon le genre et l'origine sociale.

³ <https://info.erasmusplus.fr/erasmus/113-erasmus-virtual-exchange.html>.

Méthodologie

Cet article se base sur les statistiques élaborées à partir d'un questionnaire autoadministré en ligne, et diffusé auprès des doctorants internationaux d'une centaine d'écoles doctorales en février/mars 2021, composé de 102 questions ouvertes et fermées, pour un temps moyen de réponse de 30 minutes (écart-type 15 minutes). Toutes les questions étaient optionnelles. Les répondants étaient d'abord invités à donner des informations sur leur parcours de formation et de mobilité internationale. Ils devaient ensuite répondre à une série de questions sur leur situation pendant les deux confinements de 2020 en France, avant de détailler leurs conditions de vie et ressources, leurs activités de loisirs et leurs origines sociales. 503 personnes ont répondu au questionnaire. Nous avons effectué une comparaison de notre échantillon avec les données du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), qui recense les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur (tableau 1), ainsi qu'avec les données disponibles dans Eurostat (tableau 2). On observe une légère surreprésentation des femmes parmi les répondants, ainsi qu'une surreprésentation des disciplines telles que les lettres, langues, SHS, médecine, santé, STAPS, et une surreprésentation de certaines régions d'inscription. L'absence de répondants inscrits en Bretagne et Pays de la Loire était attendue, car nous avons volontairement omis d'entrer en contact avec les écoles doctorales de ces régions, pour ne pas interférer avec une enquête similaire se déroulant au même moment dans ces deux régions, et entraîner une baisse du taux de réponse due à la « fatigue des sondages » (Porter *et al.*, 2004). Pour tester la présence de liens statistiquement significatifs entre variables d'intérêt, nous avons procédé à des tests d'indépendance sur plusieurs tableaux de contingence, et à des mesures de risque relatif. Étant donné la faible taille de notre échantillon, les résultats présentés ici doivent être interprétés avec précaution.

Nous avons fait également une analyse lexicale des propos tenus dans les questions ouvertes (optionnelles), en français et en anglais, en fonction notamment de la fréquence des mots utilisés par les doctorantes et doctorants, en séparant les sexes et les origines géographiques et sociales. Nous avons procédé par la suite à une étude plus approfondie du contenu des réponses aux questions ouvertes, de laquelle s'est dégagée une dissimilitude entre les deux corpus parents/célibataires. Un travail long d'objectivation, d'interrogation et de reconstruction de données a été opéré. Une première étude, réponse par réponse, avait pour but de repérer des unités de découpage qui sont des fragments de discours portant une signification. Puis, par une analyse thématique, un découpage transversal du corpus, nous avons recherché une cohérence thématique interquestionnaire, en lien avec les caractéristiques sociales de la population.

Tableau 1 • Description des répondants à l'enquête et comparaison avec les caractéristiques des doctorants internationaux en mobilité recensés dans le SISE

Caractéristiques	Sources de données	
	Enquête 2021 sur les doctorants internationaux	Données du SISE sur les doctorants étrangers en mobilité (année universitaire 2020-2021)
Effectifs totaux	503	23.640
Âge à la fin de 2020, en années		
Moyenne (écart-type)	30 (6,1)	Indisponible
Médiane	28	-
Premier quintile	26	-
Deuxième quintile	27	-
Troisième quintile	29	-
Quatrième quintile	33	-
Minimum-maximum	22-72	-
Non réponse	47	-
Genre <i>n</i> (%)		
Femme	267 (53,7 %)	11.256 (47,6 %)
Homme	226 (45,5 %)	12.384 (52,4 %)
Autre définition de genre	4 (0,8 %)	n/a
Non réponse	6	n/a
Grande discipline <i>n</i> (%)		
Sciences	238 (47,3 %)	12.466 (52,7 %)
Lettres, langues, SHS	177 (35,2 %)	7.057 (29,9 %)
Droit, sciences économiques, AES	44 (8,7 %)	3.779 (16 %)
Santé, médecine, STAPS	44 (8,7 %)	338 (1,4 %)
Région du siège de l'établissement d'inscription <i>n</i> (%)		
Auvergne-Rhône-Alpes	65 (13,5 %)	2676 (11,3 %)
Bourgogne-Franche-Comté	37 (7,6 %)	608 (2,6 %)
Bretagne	0 (0 %)	722 (3 %)
Centre-Val de Loire	11 (2,3 %)	465 (2 %)
DOM-TOM et collectivités d'outre-mer	5 (1 %)	96 (0,4 %)
Grand Est	24 (5 %)	2122 (9 %)
Hauts-de-France	25 (5,2 %)	1405 (5,9 %)
Île-de-France	192 (39,8 %)	8703 (36,8 %)
Normandie	14 (2,9 %)	590 (2,5 %)
Nouvelle-Aquitaine	29 (6 %)	1841 (7,8 %)
Occitanie	44 (9,1 %)	2142 (9 %)
Pays de la Loire	0 (0 %)	640 (2,7 %)
PACA et Corse	36 (7,5 %)	1630 (6,9 %)
Non réponse	21	n/a

Lecture : 53,7 % des répondants à l'enquête 2021 sur les doctorants internationaux étaient des femmes. 47,6 % des doctorants étrangers en mobilité recensés dans le SISE pour l'année universitaire 2020-2021 étaient des femmes.

Champ : répondants à l'enquête 2021 sur les doctorants internationaux. Données SISE : doctorants internationaux en mobilité en France recensés dans le SISE pour l'année universitaire 2020-2021.

Sources : enquête 2021 sur les doctorants internationaux en France, Ballatore, Bertrand, 2021 ; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021 (calcul des auteurs).

Tableau 2 • Description des répondants à l'enquête et comparaison avec la région d'origine des doctorants provenant d'un pays étranger recensés dans Eurostat

Caractéristiques	Sources de données	
	Enquête 2021 sur les doctorants internationaux	Eurostat (données pour l'année 2020)
Effectifs totaux	503	25.035
Région du monde d'origine		
Europe (hors Union Européenne)	31 (6,2 %)	1276 (5,1 %)
Union Européenne	125 (25 %)	4617 (18,5 %)
Afrique	126 (25,2 %)	8059 (32,2 %)
Amérique du Nord	13 (2,6 %)	428 (1,7 %)
Amérique du sud, centrale, et Caraïbes	64 (12,8 %)	2735 (10,9 %)
Asie	114 (22,8 %)	7879 (31,5 %)
Océanie	2 (0,04 %)	32 (0,01 %)
Multiples nationalités	25 (5 %)	n/a
Non réponse	3	9

Lecture : 25,2 % des répondants à l'enquête 2021 sur les doctorants internationaux en France provenaient d'un pays d'Afrique. 32,2 % des doctorants provenant d'un pays étranger en France et recensés dans Eurostat pour l'année 2020 provenaient d'un pays d'Afrique.

Champs : répondants à l'enquête 2021 sur les doctorants internationaux en France. Données Eurostat : doctorants en France en provenance d'un pays étranger en 2020.

Sources : enquête 2021 sur les doctorants internationaux en France, Ballatore & Bertrand, 2021 ; Eurostat, 2023.

1. Les doctorantes et doctorants, des étudiantes et étudiants internationaux comme les autres ?

Les doctorants internationaux font partie de la catégorie plus large des étudiants « en mobilité », qui ont quitté provisoirement le territoire où ils étaient inscrits en tant qu'étudiants pour s'inscrire dans un programme d'enseignement dans un autre pays (voir l'encadré méthodologique pour la définition de « doctorant international » que nous avons retenue pour notre enquête). Pour ne pas surestimer une progression qui est souvent soulignée dans la presse, en citant l'augmentation des flux en chiffres absolus pour appuyer un discours prônant l'intérêt d'attirer des « talents⁴ », il convient de mettre en perspective les chiffres de la mobilité étudiante avec l'évolution de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur et de constater que, contrairement à l'idée répandue, la part des étudiants en mobilité internationale a été remarquablement stable au cours des 20 dernières années (UNESCO, 2019).

Tableau 3 • Étudiants en mobilité internationale depuis l'année 2000

	Année		
	2000	2010	2019
Étudiants internationaux mobiles (en millions)	2	3,7	6
Population étudiante (total en millions)	100	181	231
% des étudiants internationaux	2,1	2,1	2,6

Lecture : en 2010, 2,1 % des étudiants dans le monde étaient des étudiants internationaux mobiles, soit environ 3,7 millions sur 181 millions.

Champ : population étudiante mondiale, 2000, 2010, et 2019.

Source : UNESCO, 2019. Calcul des auteurs.

⁴ Emmanuel Macron, président de la République française, devant les présidents d'université réunis en congrès le 13 janvier 2022 en Sorbonne : « *Demain, ce sont nos universités qui doivent être les piliers de l'excellence [...] il faudra disposer d'un système efficace, reconnu et toujours plus attractif à l'international [...]* ».

Depuis l'institutionnalisation de la mobilité étudiante en Europe après la Seconde Guerre mondiale, les étudiants en mobilité (y compris les doctorants) ont été classifiés dans deux catégories :

1. Les étudiants en « échange » en « mobilité organisée » ou « institutionnalisée » (Ballatore, 2010) ;
2. Les étudiants en mobilité de diplôme ou « *degree mobility* » (Van Mol, 2014), en « mobilité spontanée » (Ballatore, 2017).

Les doctorants internationaux font partie de la seconde catégorie. Mais force est de constater que, de plus en plus, le critère d'études antérieures, les temporalités (séjour court/long), l'hybridité des formations (mobilité virtuelle/physique) semble complexifier le tableau, comme le fait d'avoir été en mobilité d'étude ou de stage, en mobilité d'apprentissage, individuelle ou en groupe (Calmand & Robert, 2019). La stabilité relative, du nombre d'étudiants en mobilité cache donc une forte segmentation, institutionnalisation de la mobilité en Europe, repérable par l'intérêt grandissant des pouvoirs publics pour le phénomène des migrations « qualifiées », le développement par l'Union européenne de nombreux programmes de mobilité, qui ont conduit à des études sur la mobilité étudiante, de plus en plus nombreuses (Maiworm & Teichler, 1997 ; Jallade *et al.*, 1996 ; Ballatore, 2010 ; Erlich, 2012 ; Garneau & Mazzella, 2013 ; Van Mol, 2014 ; Van Mol & Timmerman, 2014 ; entre autres). Leur visibilité ne doit cependant pas faire oublier que la mobilité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur ont une histoire plus ancienne et apparaissent fréquemment dans la littérature des années 1960, alors que la « mondialisation » est un terme très couramment utilisé depuis les années 1980 (Huang, 2007). Il existe d'ailleurs une certaine stabilité dans les destinations choisies par les étudiants et les doctorants. La majorité des doctorants en mobilité dans l'OCDE choisissent l'un des pays d'accueil anglo-saxons suivants : États-Unis, Royaume-Uni, le Canada et/ou l'Australie. Parmi l'ensemble des doctorants inscrits en 2019 (toutes nationalités confondues) dans l'enseignement supérieur européen (UE à 28) 8,8 % font un doctorat en France, contre, à titre comparatif, 24,6 % en Allemagne, 14,7 % au Royaume-Uni et 11,9 % en Espagne (Eurostat, 2022).

Dans deux pays (la Suisse et le Luxembourg) les doctorants internationaux sont plus nombreux que les doctorants « nationaux » (87,2 % au Luxembourg [OCDE, 2022]). En France, comme au Royaume-Uni, ils représentent presque un étudiant sur deux (41,1 et 37,9 % de l'ensemble des inscrits en doctorat respectivement en 2019 [OCDE, 2022]). Cependant, avant même la récente crise sanitaire, le nombre de candidatures en doctorat en France avait diminué, tant chez les nationaux que chez les étrangers. Cette baisse est observée pour toutes les régions d'origine. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont parmi les plus touchés par la baisse rapide : -17 % entre 2013 et 2018 (agence Campus France, 2020). Le pourcentage de doctorants en provenance des Amériques et de l'Europe est, quant à lui, resté stable, en moyenne, largement soutenu par une recrudescence de la migration italienne, espagnole et des pays de l'Est européen au cours des vingt dernières années (Dubucs *et al.*, 2017). En effet, l'Italie (à côté de la Chine) envoie de plus en plus d'étudiants dans les programmes doctoraux français (agence Campus France, 2019). Ce phénomène est révélateur de formes émergentes de migration en Europe, une migration moins massive, multiculturelle et plus féminisée (Ballatore, 2017).

Nous avons posé l'hypothèse qu'en fonction des pays de provenance, de l'expérience de mobilité précédente et des origines sociales, les doctorantes et doctorants n'ont pas les mêmes vécus. Suite à l'analyse de contenu de la question ouverte (cf. note méthodologique) concernant le soutien reçu⁵, nous avons pu constater que les propos diffèrent entre Européens et extra Européens. À titre d'exemple, les extra Européens sont nombreux à évoquer la complexité des demandes de « permis de séjour », à renouveler souvent, à parler de la « *lourdeur de la bureaucratie française* ». Les Européens soulignent que le fait d'avoir déjà effectué un séjour Erasmus ou d'avoir des amis dans le pays les a aidés dans leurs démarches administratives. Ainsi, tous les doctorants internationaux ne sont pas non plus logés à la même enseigne et n'ont pas les mêmes parcours, ni ne se heurtent aux mêmes exigences et complexités administratives en fonction de leurs origines, de leur parcours antérieur, de l'ancienneté de leur installation en France.

⁵ « Avez-vous été soutenu-e dans vos démarches par les personnes suivantes ? Par votre famille et vos proches / par des amis ou amies vivant déjà en France / par des enseignants de votre université d'origine / par des professionnels du placement à l'étranger » et « Si vous le souhaitez, vous pouvez ci-dessous donner plus de détails sur la manière dont vous avez été ou non soutenu-e : ».

Parmi les doctorants de 1^{re} et 2^e années en 2017-2018, seuls 17 % sont entrés dans l'enseignement supérieur au moment de leur doctorat⁶ (agence Campus France, 2019). Les données de l'enquête de Sylvie Pommier *et al.* (2022) indiquent, quant à elles, le chiffre de 42 % des doctorants étrangers de première et deuxième années déclarant s'être inscrits pour la première fois en France pour leur doctorat. Il est difficile d'interpréter ces différences, qui peuvent être dues à une évolution récente : plus d'étudiants aujourd'hui pourraient choisir une mobilité spontanée tardive, du fait des possibilités de « mobilité de crédit », une forme de séjour moins coûteuse, qu'une mobilité pour diplôme, « *degree mobility* »⁷. Des différences qui pourraient être dues également à la façon dont la question est posée dans les différentes enquêtes. Parmi nos répondants, 54,5 % indiquent également avoir obtenu soit une licence soit un master en France. Nous avons multiplié les questions pour approcher au mieux la réalité de ces parcours et constater que 5,8 % de nos enquêtés ont même été admis en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

Par ailleurs, la France est marquée par un système d'enseignement supérieur dual, universités et grandes écoles. Aujourd'hui encore, l'accès aux différentes orientations de l'enseignement supérieur et notamment l'accès aux écoles prestigieuses reste très marqué par les inégalités, notamment de genre et d'origine sociale. Par exemple, les Italiennes représentent 65 % des étudiants de ce pays qui entrent dans les universités françaises, mais seulement 41 % de ceux qui sont inscrits dans les grandes écoles (tableau 5). Les femmes représentent également 39 % des doctorants internationaux dans les écoles, contre 48 % des doctorants internationaux dans les autres types d'établissement (tableau 4).

Tableau 4 • Répartition du genre des doctorants internationaux en 2020-2021 en France, selon le type d'établissement d'inscription (pourcentages en ligne).

Type d'établissement	Féminin	Masculin	Total	N
Autre établissement	45,9	54,1	100	754
Grand établissement	48,6	51,4	100	1764
Université	48,3	51,7	100	19 593
École	38,8	61,2	100	1529
Ensemble	47,6	52,4	100	23 640

Lecture : pendant l'année universitaire 2020-21, parmi les 1529 doctorants étrangers en mobilité en France inscrits dans des écoles, 61,2 % étaient des hommes.

Champ : doctorants internationaux en mobilité en France recensés dans le SISE pour l'année universitaire 2020-21.

Source des données : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021. Calcul des auteurs.

Tableau 5 • Pourcentage de femmes parmi les étudiants étrangers de l'université et des grandes écoles françaises provenant des principaux pays d'origine des étrangers, en 2010

Origine des étudiants	Universités	Écoles	Ensemble
Russie	78	66	76
Roumanie	76	60	74
États-Unis	70	57	65
Allemagne	70	51	65
Chine	63	57	61
Portugal	62	45	61
Italie	65	41	60

Lecture : en 2010, 78 % des étudiants russes à l'université en France étaient des femmes. 66 % des étudiants russes dans les grandes écoles étaient des femmes.

Champ : étudiants étrangers en France à l'université et dans les grandes écoles en 2010.

Source : agence Campus France, 2016.

⁶ Même si une proportion non négligeable de doctorants étrangers en France reprennent leurs études après une période d'interruption plus ou moins longue.

⁷ Ce terme désigne un type de mobilité sortante d'étudiants inscrits pour obtenir un diplôme dans leur université « d'origine », mais qui effectuent une expérience d'étude de courte durée dans une université « d'accueil » d'un autre pays. Étant donné qu'ils n'achèvent pas un diplôme dans leur université d'accueil, ils sont classés dans la catégorie des étudiants non-inscrits.

Dans notre échantillon, un test d'indépendance du Chi-2 ne montre pas de lien entre la variable « genre » et la variable « avoir déjà obtenu un diplôme en France » comme motivation pour venir faire un doctorat en France. Les tests statistiques ne montrent pas non plus de manière probante un lien entre le genre et les autres types de motivation pour venir faire un doctorat en France. Dans les commentaires des répondants à la question ouverte « *pourquoi avoir choisi la France à ce stade de votre trajectoire ?* », les termes « universités *low cost* » (doctorant en sciences libanais, né en 1986) ou l'expression « bon rapport qualité/prix » (doctorant en sciences mexicain, né en 1993) en France sont présents. Une doctorante née en 1980, qui a une double nationalité brésilienne/portugaise parle également de son attirance pour « l'État social » français :

« Parce que j'avais beaucoup étudié l'État social en France, la solidarité et j'étais très admirative de la manière dont la France prenait en charge la question sociale. »

Cette motivation et le taux important de doctorants ayant choisi la France bien avant le 3^e cycle universitaire sont des éléments à prendre au sérieux, face à la nouvelle stratégie appelée « Bienvenue en France – *Choose France* », mise en œuvre en 2018 et l'augmentation substantielle des frais de scolarité pour les seuls étudiants extracommunautaires (frais de scolarité 16 fois plus élevés que pour leurs homologues « européens ») qui a suivi. Réforme d'importation et d'inspiration néo-libérale, américaine et britannique, puisqu'en Grande-Bretagne, par exemple, un système similaire de frais d'inscription différenciés a été mis en place dès les années 1980 sous le gouvernement conservateur de madame Thatcher (Williams, 1984). Même si les raisons les plus fréquentes dans le choix de la France sont d'ordre académique ou professionnel, le fait d'avoir un partenaire dans le pays, un proche ou de la famille joue aussi un rôle, d'après l'analyse de contenu de la question ouverte portant sur ces raisons. Ces aspects, comme la question du genre, du soutien de la part des proches, des orientations scolaires différenciées entre hommes et femmes, nous ont semblé des éléments cruciaux dans l'étude de l'impact de la crise sanitaire sur le vécu des doctorantes et doctorants internationaux, comme nous allons le développer dans la partie suivante, après avoir synthétisé rapidement quelques évolutions concernant la scolarisation des filles et les réussites scolaires et académiques des femmes.

2. Femmes en doctorat à l'étranger, orientations et socialisation différentielles selon le genre et l'origine sociale

Les filles réussissent mieux à l'école. Elles sont également plus nombreuses à accéder au baccalauréat (DEPP, 2019 ; 2023)⁸. Pour autant, elles sont moins nombreuses en proportion à s'orienter dans certaines filières scientifiques. Les étudiantes étrangères en France s'orientent vers des filières assez similaires à celles des étudiantes françaises, mais il apparaît que la proportion d'étudiantes varie fortement selon le pays d'origine, toutes disciplines confondues⁹. Celle provenant du continent africain est faible, contrairement aux pays d'Europe de l'Est. Les statistiques des ministères et de l'OCDE font apparaître aussi que les femmes sont à peu près aussi nombreuses que les hommes à s'inscrire en licence ou en master ou équivalent à l'étranger, mais elles sont moins nombreuses que les hommes à s'inscrire en doctorat ou équivalent à l'étranger dans les pays de l'OCDE.

Ainsi, même si elles accèdent donc aujourd'hui beaucoup plus qu'il y a plusieurs décennies au niveau du doctorat, les femmes, quelles que soient leurs origines géographiques, sont sous-représentées dans les disciplines fortement « financées » en sciences naturelles, mathématiques et ingénierie : dans notre échantillon, 43,6 % des personnes effectuant un doctorat en sciences sont ainsi des femmes, alors qu'elles sont 53,7 % toutes disciplines confondues. Le nombre de doctorants financés dans les disciplines des humanités et des sciences sociales en France est beaucoup plus faible que dans les autres disciplines : parmi tous les doctorants inscrits en première année de thèse en 2016-2017, 42 % de ceux inscrits en sciences sociales, par exemple, ont bénéficié d'un financement dédié, contre 98 % en physique et en mathématiques. Il en va de même dans notre échantillon de doctorants internationaux, 57 % des répondants ont demandé et obtenu un contrat doctoral ou une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)¹⁰, quelles que soient les disciplines, mais ils étaient 74,5 % en sciences et 32,1 % seulement en lettres et sciences humaines.

⁸ Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2019 ; 2023.

⁹ Rapport annuel 2010, l'UNESCO.

¹⁰ « [...] le dispositif CIFRE subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public » <https://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-82>.

« L'impact du genre », saisi à travers le niveau d'études des mères des étudiants en provenance des différents pays, est aussi intéressant à explorer. En moyenne, les doctorants en France sont issus de milieux sociaux favorisés. C'est encore plus vrai pour les étrangers. Dans notre enquête (tableau 6), 61,5 % des doctorants internationaux ont un père cadre supérieur ou exerçant une profession libérale ou scientifique et 57,2 % ont une mère dans la même catégorie socioprofessionnelle. Cette moyenne cache cependant de fortes disparités selon les nationalités et pays d'origine. Dans la population enquêtée, les doctorants d'Afrique subsaharienne sont significativement sous-représentés parmi ceux dont la mère est cadre supérieur. De plus, les doctorants originaires d'Afrique du Nord ont un risque relatif 9,9 fois plus élevé¹¹ d'avoir une mère au foyer, comparés à ceux de l'Union européenne (29 sur 58, contre 6 sur 119). On observe un risque relatif de même ampleur pour les doctorants d'Afrique subsaharienne et du Proche et Moyen-Orient¹². Les doctorants originaires de l'Union européenne sont significativement plus susceptibles d'avoir une mère en emploi que toutes les autres nationalités.

Tableau 6 • Professions des parents des doctorants internationaux interrogés en France en 2021 (%).

Type de profession ¹³	Mère	Père
Métiers de l'agriculture	3,4	4
Cadres supérieurs, professions libérales, scientifiques	57,2	60,8
Contremaîtres, ouvriers qualifiés, employés de bureau	13,5	12,6
Métiers de la vente et des services	19,4	14,2
Ouvriers non qualifiés, semi-qualifiés	6,5	8,4
Total	100	100
Effectifs de répondants	N=355	N = 451
Non réponses ¹⁴	148	52

Lecture : 57,2 % des répondants ayant indiqué la profession la plus récente de leur mère mentionnait un emploi de type cadre supérieur, profession libérale, ou scientifique. 8,4 % des répondants ayant indiqué la profession la plus récente de leur père mentionnait un emploi de type ouvrier non qualifié ou semi-qualifié.

Champ : répondants à l'enquête.

Source : enquête 2021 sur les doctorants internationaux en France, Ballatore, Bertrand, 2021.

Par rapport au niveau moyen d'éducation en France et plus encore dans certains pays dits « en développement », la population des doctorants internationaux dispose de sérieux atouts éducatifs et sociaux ; le niveau d'éducation des parents est en moyenne élevé, même si le niveau de développement économique du pays d'origine des doctorants internationaux est fortement associé au niveau d'éducation de la mère. Le sexe des doctorants est aussi significativement associé au niveau d'étude de la mère : 57 % des mères des 253 répondantes sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 42,3 % des 194 doctorants hommes ayant répondu à cette question¹⁵. Ainsi le niveau d'éducation des femmes semble avoir un impact important sur la poursuite d'étude des filles, même si les caractéristiques des familles ne sont pas les seules à influencer la trajectoire scolaire et professionnelle des doctorantes et doctorants. En effet, notre enquête montre aussi que le fait d'avoir obtenu un financement dédié pour poursuivre en doctorat a eu un impact important sur le vécu des doctorantes et doctorants en temps de crise. Comme d'autres études le démontrent (Erlich, 2000 ; Vilter S, 2008 ; Vourc'h, 2010), il existe ainsi une forte association entre le fait de ne pas avoir été financé et les difficultés matérielles et financières rencontrées. 63,6 % des doctorants à ne pas avoir obtenu de contrat

¹¹ Intervalle de confiance à 95 % : [4,4 ; 22,5].

¹² Risques relatifs respectifs de 9,7 et 10,6. Intervalles de confiance à 95 % : [4,3 ; 22,2] et [4,6 ; 24,1].

¹³ Les questions portant sur la profession des parents utilisaient la classification « *International standard classification of occupations* » (ISCO), pour laquelle nous avons fait des regroupements a posteriori.

¹⁴ Le questionnaire posait des questions distinctes sur d'une part la profession occupée le plus récemment par les parents, et d'autre part sur leur situation d'emploi actuelle (au chômage, à la retraite, parent au foyer...). Une proportion importante de non-réponses sur la profession des parents provient de doctorants dont les parents étaient au foyer, retraités, ou au chômage : ces catégories correspondaient à 42 % des non-réponses pour la profession du père, et à 75 % des non-réponses pour la profession de la mère.

¹⁵ Soit un risque relatif pour les doctorantes de 1,35, avec un intervalle de confiance à 95 % entre 1,11 et 1,65.

doctoral ou de convention CIFRE après en avoir fait la demande ont déclaré avoir rencontré des difficultés matérielles pendant le premier confinement (21 sur 33), contre 13,7 % de ceux ayant un contrat (34 sur 248)¹⁶.

Dans les difficultés reportées dans les questions ouvertes, certains doctorants ont mentionné le fait de ne pas avoir eu accès aux soins de santé par exemple. Dans notre échantillon, parmi les 476 répondants à la question portant sur le soutien reçu de leur famille, très peu de personnes – 12 – ont indiqué que leurs proches étaient opposés à leur projet d'installation en France, mais 11 étaient des femmes¹⁷. À la question ouverte « *si vous le souhaitez, vous pouvez ci-dessous donner plus de détails sur la manière dont vous avez été ou non soutenu·e*¹⁸ », une Portugaise évoque la « vieille » mentalité du sud de l'Europe, une Italienne souligne que sa famille aurait préféré qu'elle reste en Italie, une Russe dit avoir été découragée à la fois par sa famille et son partenaire. Enfin, une doctorante chinoise évoque « une cause culturelle », selon ses propres termes, pour expliquer le manque de soutien dont elle a bénéficié dans son projet de mobilité : « *en Chine, les filles sont poussées à se marier tôt pour avoir un style de vie conforme aux attentes des parents et de la société* ». Les hommes eux évoquent davantage un manque de soutien institutionnel, comme ce doctorant togolais en SHS : « *Dans mes démarches j'ai reçu le soutien de toute ma famille. Par contre l'Etat togolais était aux abonnés absents* ».

De même, durant les périodes de confinement, dans notre enquête, les femmes ont déclaré plus de problèmes psychologiques que les hommes. Si lors du premier confinement, une personne sur deux environ déclarait ce type de difficulté, les femmes sont représentées avec 60 % des réponses « oui »¹⁹. L'analyse qualitative de la question ouverte « *Quels types de problèmes avez-vous rencontrés à cause de la crise sanitaire ?* », mise en regard des variables donnant la composition du foyer (91,8 % des doctorants internationaux interrogés n'avaient pas d'enfant au moment de l'enquête, 43,7 % étaient célibataires, 47,2 % vivaient seuls), nous a permis de constater que les difficultés signalées étaient en partie liées à leur situation familiale et locative. Les parents d'enfants et les mères en particulier disent avoir rencontré des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle tandis que les personnes seules déclarent s'être senties isolées. Sur les 40 parents parmi nos répondants, seul un homme péruvien a déclaré que le confinement avec un enfant en bas âge avait été un problème, associé à la perte d'offres d'emploi. Comme le montrent les extraits de verbatims ci-dessous, les femmes évoquent des problèmes de gestion, de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, tandis que les hommes avec enfants, mais restés « au pays », évoquent la « solitude ».

« Les confinements et le télétravail font que l'on n'a pas vraiment de vacances. Je n'ai pas eu de vacances depuis que tout a commencé. Il est juste de dire que j'ai eu mes congés maternité en été, mais très honnêtement ce n'est pas ce qui correspond aux vacances, quand on peut se détacher de travail dans la tête et se ressourcer vraiment. » (Femme russe, mère d'un enfant.)

« During the first lockdown, it was impossible to organize childcare (crèche, assistante maternelle) for my baby who was 5 months old at the start of the first lockdown and not yet enrolled in regular childcare. I was not able to work effectively on my thesis write-up until we were able to enrol our baby with an 'assistante maternelle' in September 2020. » (Femme britannique, mère d'un enfant.)

Les périodes de « confinement » semblent aussi avoir eu un impact différent selon la nationalité d'origine. L'analyse des réponses aux questions ouvertes sur les difficultés rencontrées fait ressortir chez les doctorantes asiatiques qui se sont exprimées sur le sujet l'augmentation des actes racistes à leur rencontre et la peur liée à ce sentiment de rejet, décrite par plusieurs autres travaux récents (Luu & Zhou-Thalamy, 2022 ;

¹⁶ Risque relatif de 4,6, intervalle de confiance à 95 % [3,1 ; 7]. Les doctorants n'ayant pas fait de demande de contrat étaient quant à eux 41 % à avoir rencontré des difficultés matérielles (63 sur 151), soit un risque relatif de 3 comparé aux doctorants avec contrat, intervalle de confiance à 95 % [2,1 ; 4,4].

¹⁷ Parmi les répondants, environ 0,4 % des 219 répondants hommes déclarent une opposition de leur famille, contre environ 4,5 % des 257 répondantes. Le risque relatif observé pour les femmes est donc ici de 9,4, mais l'intervalle de confiance à 95 % se situe entre 1,2 et 72,35. La taille de cet intervalle de confiance indique une estimation extrêmement incertaine, et ne permet donc pas de tirer de conclusion fiable. À titre d'illustration, il aurait suffi de 2 hommes supplémentaires déclarant une opposition de leur famille pour que l'intervalle de confiance inclue la valeur 1, c'est-à-dire une absence de lien entre le genre et l'opposition de la famille. En outre, étant donné le faible nombre d'observations (12), ce risque relatif de 9,4 est probablement largement surestimé (Button *et al.*, 2013 ; Vasishth *et al.*, 2018).

¹⁸ Cette question suivait une série de questions sur le niveau de difficultés rencontrées dans les démarches administratives et sociales et le soutien apporté ou non par leur entourage (famille, amis vivant déjà en France, enseignants, professionnels du placement).

¹⁹ 152 sur 251 répondantes ont déclaré avoir rencontré des difficultés psychologiques pendant le premier confinement, contre 100 hommes sur 211 répondants. Cela correspond à un risque relatif de 1,28 pour les femmes, avec un intervalle de confiance à 95 % situé entre 1,07 et 1,52. 16 femmes et 15 hommes n'avaient pas répondu à cette question.

Attané *et al.*, 2021). Cela s'est accompagné pour l'une des femmes interrogées d'un retour dans son pays d'origine, la Thaïlande :

« J'ai vécu quelques épisodes, des insultes et des distanciations sociales volontaires pendant mes voyages dans les transports publics en mars. Dans ma communauté d'étudiants asiatiques à Paris [ils ont] constaté des morts et des attaques aux gens d'origine asiatique dans les 18, 19, 20^e arrondissements de Paris, mais la presse n'a prêté aucun intérêt à ces attaques. Il y avait aussi des appels/incitations à attaquer des Asiatiques en France sur Twitter lancés par des "néo-nazistes". Comme je ne me sentais pas en sécurité, je suis rentrée dans mon pays d'origine et j'hésite toujours de revenir en France avant la fin de la crise sanitaire ». (Femme thaïlandaise, célibataire.)

Pour une jeune Chinoise, cela s'est accompagné d'un isolement :

« Je me sens toujours seule, un peu peur de sortir à cause de discriminations contre les Asiatiques ». (Femme chinoise, célibataire.)

La plupart des Européens ou Nord-Américains, quant à eux, qui trouvaient facile de vivre dans un autre pays en raison de fréquents allers-retours qu'ils pouvaient faire entre leur pays d'origine et leur pays de destination avant la crise sanitaire, ont jugé le fait de vivre à l'étranger moins attrayant aussi et envisageaient de rentrer définitivement chez eux, comme ce doctorant du Danemark :

« Je compte tenir compte de la crise actuelle dans mes choix de carrière et, comme les déplacements sont limités, je considère que les relations à distance sont moins attrayantes, ce qui signifie que je vais très probablement déménager de France ». (Homme danois, 29 ans, domaine de la santé.)

En dehors des conséquences non négligeables de la crise sanitaire sur les aspirations des doctorantes et doctorants internationaux, comme pour l'ensemble des étudiants (Belghith *et al.*, 2020), la crise du Covid-19 a aussi généré de l'anxiété, du fait chez les doctorants, des retards pris dans le travail empirique, dû à un accès limité, parfois impossible, aux laboratoires de recherche, principalement dans les disciplines scientifiques. En sciences humaines et sociales, les doctorantes et doctorants ont souligné l'impossibilité d'avoir accès aux bibliothèques, aux archives et à leur champ d'investigation. L'enquête quantitative montre aussi une forte association entre la discipline et l'exigence de longues périodes hors du laboratoire. Environ 45 % des doctorants en sciences politiques, droit, sciences humaines et sociales ont indiqué que leur travail nécessitait de longues périodes de déplacement hors de leur laboratoire, alors que c'est le cas de moins de 20 % des inscrits en sciences économiques, gestion, administration et médecine par exemple. La discipline d'étude et les injonctions à la mobilité ou à l'internationalisation des formations qui lui sont associées sont donc des variables à prendre au sérieux, au côté du genre et de l'origine sociale et géographique, dans l'étude des conditions de travail et de vie à l'étranger des doctorants, notamment lors de phases de restrictions de la mobilité liées à des événements sanitaires ou géopolitiques mondiaux.

Conclusion

Nous nous sommes attachés dans cet article à décrire qui sont les doctorants internationaux aujourd'hui en France et à analyser leurs expériences durant la pandémie de COVID-19. Il est possible ici de conclure que s'intéresser à l'impact de la crise sanitaire ne peut se faire sans s'intéresser à la question sociale et au genre. Nous avons aussi souhaité rappeler que cette population des doctorantes et doctorants bien que bénéficiant, en moyenne, de forts capitaux culturels et sociaux ne jouit pas toujours des mêmes avantages. De même, toute modification qui touche à l'accueil, ainsi que les restrictions à la mobilité affectent les expériences, les conditions de travail et la santé mentale de cette population, pour qui la mobilité est devenue cruciale dans le maintien de liens professionnels, familiaux et sociaux. En d'autres termes et comme la récente recherche de Huang *et al.* (2022) le souligne sur d'autres pays, les doctorants ont des conditions de travail et de vie variables, contrastées, en fonction des origines sociales, géographiques et du genre. Les inégalités soulignées dans cet article ne sont donc pas des « conséquences de la crise », elles la précèdent, même si les mesures de « confinement » ont aggravé certaines inégalités.

La première inégalité tient au fait que toutes les thèses (quelles que soient les origines géographiques) ne sont pas financées par des contrats doctoraux ou autres contrats de travail permettant à ceux qui les signent de recevoir une protection sociale et un salaire à la hauteur de ses qualifications. Une seconde inégalité tient au fait que l'injonction à la mobilité en doctorat est un élément aujourd'hui central de la formation par la recherche, mais de manière variable selon les origines géographiques et disciplinaires, comme le fait d'être visible sur des terrains ou dans des réseaux internationaux de chercheurs. Enfin, une dernière inégalité, plus proprement genrée, tient au fait de ne pas toujours être soutenu dans ses projets de mobilité en raison d'une socialisation et d'une éducation différentielle encore fortement répandue dans de nombreux pays du monde. Les restrictions de mobilité qui aggravent certaines inégalités, peuvent-elles ainsi conduire à reconsidérer la valeur même de la mobilité pour des doctorants aux parcours précarisés ? Une autre question mérite aussi d'être posée en conclusion : ces événements et les récentes réformes d'inspiration néo-libérales, en faveur notamment d'une « immigration choisie » en France, ainsi que l'engouement accordé à la mobilité « virtuelle », vont-ils contribuer à ralentir durablement la mobilité doctorale et à la rendre en France encore moins accessible, même si toujours désirable, que par le passé, pour certains publics ?

Bibliographie

- Agence Campus France (2016). Le genre et la mobilité étudiante internationale. *Les notes de Campus France*, 52. https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_52_fr.pdf
- Agence Campus France (2019). Les doctorants à l'international. Tendances de la mobilité doctorale en France et dans le monde. *Les notes de Campus France*, 60.
- Agence Campus France (2020). *Chiffres clés 2020*. Paris : Campus France. <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/chiffres-cles-2020>
- Attané, I., Chuang, Y-H., Santos, A. & Wang, S. (2021). Immigrés et descendants d'immigrés chinois face à l'épidémie de Covid-19 en France : Des appartenances malmenées. *Critique internationale*, 91(2), 137-159. <https://doi.org/10.3917/crii.091.0140>
- Ballatore, M. (2010). *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*. Paris : Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.remic.2010.01>
- Ballatore, M. (2012). Honouring higher education? *European Educational Research Journal*, 11(2), 314-319. <https://doi.org/10.2304/eej.2012.11.2.314>
- Ballatore, M. (2017). La mobilité dans l'enseignement. Bilan et perspective dans un contexte de marchandisation de l'éducation en Europe. *Esprit Critique*, 27(1), 49-68.
- Belghith, F., Ferry, O., Patros, T. & Tenret, E. (2020). La vie étudiante au temps de la pandémie de Covid-19. *OVE Infos*, 42. <http://www.ove-national.education.fr/publication/ove-infos-n42-la-vie-etudiante-au-temps-de-la-pandemie-de-covid-19/>
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Button, K.S., Ioannidis, J.P.A., Mokrysz, C., Nosek, B.A., Flint, J., Robinson, E.S.J. & Munafò, M.R. (2013). Power failure: why small sample size undermines the reliability of neuroscience. *Nature Reviews Neuroscience*, 14, 365-376. <https://doi.org/10.1038/nrn3475>
- Calmand, J. & Robert, A. (2019). Séjours des jeunes à l'étranger : des objectifs européens partiellement atteints, mais un accès encore inégal à la mobilité. *Céreq Bref*, 371. <https://www.cereq.fr/node/9042/printable/print>
- Charle, C. & Verger, J. (2012). *Histoire des universités*. Paris : Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.charl.2012.01>

- Combes, A.B. (2022). *Comment l'université broie les jeunes chercheurs : précarité, harcèlement, loi du silence*. Paris : Autrement.
- Courty, G. (dir.) (2015). *La mobilité dans le système scolaire. Une solution pour la réussite et la démocratisation ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. <http://books.openedition.org/septentrion/18473>
- Croché, S. (2010). *Le pilotage du processus de Bologne*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- de Wit, H. (2021). It's getting harder to predict the future of HE. *University World News*, 16 janvier. <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20210115105133419>
- de Wit, H. & Altbach, P.G. (2021). Internationalization in higher education: Global trends and recommendations for its future. *Policy Reviews in Higher Education*, 5(1), 28-46. <https://doi.org/10.1080/23322969.2020.1820898>
- DEPP (2023). *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur – Édition 2023*. Paris : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. <https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2023-357695>
- Draelants, H. & Ballatore, M. (2014). Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 186, 115-142. <https://doi.org/10.4000/rfp.4430>
- Dubois, M., Gingras, Y. & Rosental, C. (dir.) (2016). Internationalisation de la recherche scientifique. *Revue française de sociologie*, 57(3).
- Dubucs, H., Pfirsch, T., Recchi, E., & Schmolli, C. (2017). Les migrations italiennes dans la France contemporaine. Les nouveaux visages d'une mobilité européenne historique. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1317-1318, 59-67. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3871>
- Erich, V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. Paris : La Documentation française.
- Erich, V. (2000). *Étudiants doctorants. Conditions d'études et de vie*. Nice : Université de Nice – Sophia Antipolis ; OVE, coll. « Études et documents » (n° 16).
- Eurostat (2022). *Étudiants de l'enseignement supérieur par niveau d'étude, orientation du programme, sexe, type d'institution et intensité de participation*. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/EDUC_UOE_ENRT01_custom_2275000/bookmark/able?lang=fr&bookmarkId=ae8d9ea8-64d2-4632-a870-06f27735d30d
- Eurostat (2023). *Étudiants provenant d'un pays étranger par niveau d'étude, sexe et pays d'origine*. <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/bookmark/8df8c41e-ca06-428f-acd9-72c8f9298498?lang=fr>
- Garneau, S. & Mazzella, S. (dir.) (2013). Transformations des mobilités étudiantes Sud-Nord : Approches démographiques et sociologiques. *Cahiers québécois de démographie*, 42(2), 183-200. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01220870>
- Huang, F. (2007). L'internationalisation de l'enseignement supérieur à l'ère de la mondialisation : ses répercussions en Chine et au Japon. *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 19(1), 49-64.
- Huang, F., Crăciun, D. & de Wit, H. (2022). Internationalization of higher education in a post-pandemic world: Challenges and responses. *Higher Education Quarterly*, 76(2), 203-212.
- Jallade, J.-P., Gordon, J. & Lebeau, N. (1996). *Student mobility within the European Union: A statistical analysis*. Rapport publié par la commission européenne (European Institute of Education and Social Policy).

- Luu, C. & Zhou-Thalamy, A. (2022). Un nouvel antiracisme asiatique ? Émergence et structuration de nouvelles pratiques de luttes des personnes perçues comme asiatiques en France. *Les cahiers de la LCD*, 15(1), 65-83.
- Maiworm, F. & Teichler, U. (1997). *The ERASMUS experience : Major findings of the ERASMUS evaluation research project*. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- Meyer, J.-B., Kaplan, D. & Charum, J. (2001). Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique du savoir. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 168, 341-354.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2021). *Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur*. Paris : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-sise-effectifs-d-etudiants-inscrits-esr-public/export/?sort=-rentree&refine.annee_universitaire=2020-21&refine.cursus_lmd_lib=3%C3%A8me+cycle&refine.diplome_lib=Doctorat&refine.attrac_intern_lib=Etudiants+de+nationalit%C3%A9+%C3%A9trang%C3%A8re+issus+de+syst%C3%A8mes+%C3%A9ducatifs+%C3%A9trangers
- Nature Research (2019). *2019 Nature PhD Students Survey Data*. figshare. Dataset. <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.10266299.v1>
- OCDE (2019). What are the characteristics and outcomes of doctoral graduates? Dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*. Paris : Éditions OCDE. https://www.oecd-ilibrary.org/education/education-at-a-glance-2019_f8d7880d-en
- OCDE (2022). *Enrolment by field : Doctoral students*. <https://stats.oecd.org//Index.aspx?QueryId=118857>
- Picard, E. (2020). *La profession introuvable ? Les universitaires français de l'Université impériale aux universités contemporaines*. Dossier d'habilitation à diriger des recherches. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02498327>
- Pommier, S., Talby, M., Auffray-Seguet, M., Dalaut, M., Eijsberg, H., Elshawish, P. & Muller, H. (2022). *Le doctorat en France. Regards croisés sur la formation doctorale*. Rapport de recherche. Réseau national de collèges doctoraux. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03494721>
- Porter, S.R., Whitcomb, M.E. & Weitzer, W.H. (2004). Multiple surveys of students and survey fatigue. *New Directions for Institutional Research*, 121, 63-73. <https://doi.org/10.1002/ir.101>
- UNESCO (2019). *UNESCO UIS*. <http://uis.unesco.org/fr>
- Van Mol, C. (2014). *Intra-european student mobility in international higher education circuits : Europe on the move*. Londres : Palgrave Macmillan.
- Van Mol, C. & Timmerman, C. (2014). Should I stay or should I go? An analysis of the determinants of intra-European student mobility. *Population, Space and Place*, 20(5), 465-479. <https://doi.org/10.1002/psp.1833>
- Vasishth, S., Mertzen, D., Jäger, L.A. & Gelman, A. (2018). The statistical significance filter leads to overoptimistic expectations of replicability. *Journal of Memory and Language*, 103, 151-175. <https://doi.org/10.1016/j.jml.2018.07.004>
- Vilter, S. (2008). *Doctorants et docteurs de l'UVSQ : les conditions de réalisation de la thèse*. Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines : Observatoire de la vie étudiante.

- Vourc'h, R. (2010). Les doctorants : Profils et conditions d'études. *OVE Infos*, 24. https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/OVE_infos_24.pdf
- Williams, P. (1984). Britain's full-cost policy for overseas students. *Comparative Education Review*, 28(2), 258-278.
- Woolston, C. (2019). PhDs: The tortuous truth. *Nature*, 575(7782), 403-406. <https://doi.org/10.1038/d41586-019-03459-7>